

LE PRESIDENT

Caen, le

06 AVR. 2020

Votre dossier
est suivi par Yvan SYTNIK
yvan.sytnik@normandie.fr

Objet : Plan d'Urgence Culture Covid-19

Mesdames, Messieurs,

Face à la situation sans précédent que traverse notre pays, la Région se doit d'apporter son soutien à l'ensemble des structures culturelles du territoire.

J'ai souhaité que cette aide permette à la fois de répondre à l'urgence de l'impact actuel et d'appréhender les conséquences de cette crise sur le long terme.

C'est pourquoi j'ai réuni en conférence téléphonique une vingtaine de représentants de différentes structures régionales pour mesurer les questions et les attentes du secteur.

Ainsi, afin de donner une première forme de soutien au secteur, en particulier aux festivals, fortement impactés par les conséquences du confinement, la Région a décidé de **maintenir les subventions aux manifestations supprimées sous réserve que des dépenses aient été engagées.**

Je vous informe par ailleurs que, je soumettrai au vote des élus régionaux à l'occasion d'une session extraordinaire de sa commission permanente courant avril, un dispositif exceptionnel appelé **Normandie Fonds d'Urgence Culture et doté de 2 millions d'euros.**

Destinées à toutes les structures culturelles impactées par cette crise, ces mesures d'urgence visent à venir en aide à celles qui sont durement touchées par les fermetures et les manques à gagner, les annulations et reports de spectacles, de tournées, de créations, la baisse de fréquentation des événements à venir, entre autres. Ces mesures seront ouvertes à tous types de structures, en complémentarité fine avec les mesures gouvernementales et celles des autres territoires. Une attention toute particulière sera portée aux petites et moyennes structures, au milieu associatif, et aux structures établies en milieu rural. Enfin, l'accompagnement proposera une incitation pour le demandeur à verser aux artistes une compensation pour les spectacles annulés et une mesure de solidarité avec les auteurs et les compositeurs en difficulté.

Ce fonds, décidé dans le cadre d'un dialogue de gestion est complété par les efforts régionaux suivants :

- Maintien du soutien de la Région aux manifestations et programmations annulées, partiellement réalisées ou reportées
- Mesures spécifiques en direction des compagnies, ensembles et groupes de musiques
- Mesures spécifiques en direction des industries culturelles et notamment des libraires et des éditeurs

- Mesures spécifiques en direction des Arts Visuels
- Invitation de toutes les agences régionales (ODIA, Normandie Images, Normandie Livre et Lecture, Fabrique du Patrimoine, FAR/RMAN) à orienter leurs moyens au soutien de première urgence et à la mesure des impacts économiques dans la durée

Conscient que l'enjeu au-delà des mesures d'urgence et d'accompagnement du tissu culturel normand est d'agir en soutien des situations de reprise sur la saison 2020-2021, **j'ai en outre demandé aux services régionaux de préparer un « Plan de relance Culture » et de réserver à cet effet 1 million d'euros.**

Je m'engage à ce que les critères d'utilisation de ces fonds soient définis dans le cadre d'une véritable co-construction avec les acteurs eux-mêmes et soient appliqués en toute transparence. Les demandes seront étudiées dans le cadre d'une cellule de coordination avec l'Etat, les Départements et les principaux EPCI.

Dans la mesure où **la culture est une compétence partagée** et afin de répondre de la façon la plus efficace, **j'ai proposé à Monsieur le Préfet de Région, aux Présidents des Départements et d'EPCI concernés qu'une cellule de crise soit créée afin de mutualiser et coordonner nos efforts.** Elle sera effective dès la semaine prochaine.

La Région demeure totalement mobilisée à vos côtés. **Pour toutes questions, je vous invite à contacter les services régionaux** covid19culture@normandie.fr ou au numéro de téléphone **02 35 52 23 00**. Votre référent habituel à la Direction de la Culture et du Patrimoine demeure également totalement joignable.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

Tu c-di-hu

 Hervé Morin

La demande de soutien au titre du dispositif « Normandie Fonds d'urgence culture » sera téléchargeable après la commission permanente extraordinaire d'avril sur le site de la Région. Il devra être adressé à covid19culture@normandie.fr.